



Ville de Niort
CS 58755

79027 NIORT CEDEX

Direction des Ressources Humaines

UN(E) JARDINIER(ERE) DES ESPACES VERTS

Référence : V_26_C_29

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS - SERVICE ESPACES VERTS NATURELS

Presentation :

La Direction de l'Espace Public de la ville de Niort a pour mission de concevoir et d'entretenir l'espace public et les parcelles privées et non bâties de la collectivité dans un objectif de développement durable. Elle prend en compte toutes les composantes du domaine public : voirie, ouvrages d'art, propreté urbaine, éclairage public, signalisation, espaces verts et naturels. Elle réalise la maîtrise d'ouvrage des opérations de lotissements communaux d'habitation, les études de programmation sur des opérations communales d'aménagement.

Le service espaces verts et naturels, placé au coeur de cette direction, est chargé de la maintenance des espaces verts, des espaces naturels, des espaces verts sportifs, des jeux, des fontaines et du mobilier urbain :

- Gestion du patrimoine Espaces Verts, Naturels et Sportifs de la commune.
- Valorisation et maintenance du patrimoine vert et des milieux aquatiques.
- La production de plantes pour la création des massifs et la gestion des décorations florales.
- L'étude et la réalisation des travaux de rénovation des espaces.
- La gestion du patrimoine arboré.
- La maintenance des jeux, du mobilier urbain et des fontaines.

Au sein du service espaces verts et naturels et sous l'autorité directe du responsable de secteur, vous serez chargé de réaliser les travaux d'entretien et de mise en valeur des espaces verts dans le respect de la qualité du travail, de l'environnement, des règles de sécurité et du service Public, et notamment :

Missions :

1. ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Toutes les activités liées au métier de jardinier, d'aménageur de l'espace public et de l'environnement ;
- Participer aux travaux d'entretien et d'embellissement du patrimoine des espaces verts de la ville ;
- Contribuer à la mise en oeuvre du fleurissement, de la gestion différenciée et des travaux d'amélioration du secteur ;
- Utiliser le matériel, les équipements et les fournitures mis à disposition pour les missions, dans le respect des règles de sécurité et notamment le port des EPI ;
- Rendre compte quotidiennement à sa hiérarchie de son activité et de l'état du patrimoine.

2. ACTIVITÉS SECONDAIRES

- Intervenir ponctuellement dans les autres équipes du service espaces verts et naturels ;
- Participer aux manifestations et décorations événementielles - collaborer aux événements exceptionnels (dénégement, inondation, manifestations municipales, etc).

CONTRAINTES HORAIRES :

- Horaires fixes : lundi à vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h22 à 17h00
- Autres horaires particuliers : En fonction des conditions spécifiques de certaines interventions (chantiers, manifestations, etc.) adaptation ponctuelle des horaires par décalage des horaires d'arrivée ou de départ du travail.

Profil :

DIPLOMES REQUIS :

- Titulaire d'un CAP ou BEP horticole, option espaces verts, aménagement paysagers (niveau V) et/ou diplôme de niveau équivalent ;
- permis B obligatoire - E(b) et C souhaités.

TYPE D'EXPÉRIENCES REQUISES :

- Aménagements paysagers
- Bonnes connaissances en botanique, fleurissement durable et saisonnier,
- Connaissances en techniques horticoles appréciées

- Bonnes connaissances en Phytoparasitologie
- conduite d'engins métiers

PRINCIPALES QUALITÉS REQUISES POUR LE POSTE :

- Sens du service public et aptitude au travail en équipe ;
- Rigueur dans l'organisation du travail et autonomie ;
- Sens des responsabilités ;
- Qualités relationnelles avec l'équipe.

Conditions statutaires :

Poste ouvert au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

Peuvent postuler, sous réserve de diplôme, d'expérience et compétences requises :

- Les agents publics titulaires de leur grade dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux ou grades équivalents d'autres filières,
- A défaut, toute autre personne répondant au profil recherché. Modalité de recrutement sur poste permanent avec une titularisation possible à l'issue d'une année de stagiairisation.

Remuneration :

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

1- Recrutement par voie de mutation, détachement ou intégration directe :

Rémunération calculée selon les conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et du régime indemnitaire applicable à la ville de Niort

OU

2- Recrutement par voie de stagiairisation, en vue d'une titularisation dans la fonction publique :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux - Grade Adjoint Technique - Échelon 1 (1 801.74€ Brut - valeur actuelle)

+ Régime Indemnitaire (275€ Brut/mois)

- Possibilité de reprise partielle d'ancienneté - Étude réalisée dans l'année qui suit la prise de poste.

- Possibilité tout au long de la carrière de l'agent, d'avancements via examens professionnels, concours et ancienneté,

Pour tout recrutement :

- Accès aux services du Comité des Activités Sociales et Culturelles de Niort et son territoire (équivalent comité d'entreprise)

- Accès mesures sociales employeur

- Prime vacances : 799.90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre, et calculée au prorata du temps de présence (en fonction de la date de prise de poste)

- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)

- Base de travail 38h/semaine - Horaires fixes : 8h00/12h00 - 13h22/17h00 - 25 jours de congés + 18 jours RTT/an + 2 jours potentiels dits "hors période"

Renseignements :

Auprès de Monsieur Julien BERTELOOT, responsable de la régie espaces verts et production (tél. 05 49 78 75 21)

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative) avant le **12/06/2026** sous la référence : **V_26_C_29** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex